



24-08-232

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lambton, tenue au lieu extraordinaire du 230 rue du Collège, le mardi 6 août 2024 à 19 h00.

Sont présents à cette séance les membres du Conseil suivants :

Siège #1 - Pierre Lemay
Siège #2 - Frédéric Breton
Siège #3 - Roch Lachance
Siège #4 - Alain Villeneuve
Siège #6 - Michel Lamontagne

Est/sont absents à cette séance :

Siège #5 - Pierre Couture

Tous formant quorum sous la présidence du Maire, monsieur Ghislain Breton. madame Maryse Champagne, directrice générale et greffière-trésorière par intérim agit à titre de secrétaire.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Considérant l'article 157 du Code municipal qui permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent.

Tous les membres du conseil de la Municipalité de Lambton étant présents chacun a convenu de se tenir pour dûment convoqués la présente session et renoncent à l'avis de convocation et consentent de prendre en considération les sujets suivants:

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

24-08-233

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président présente l'ordre du jour de la séance.

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - DÉCLARATION D'INTÉRÊT PÉCUNIAIRE PARTICULIER**
- 4 - SUJETS À DISCUTER**
 - 4.1 - Embauche de la greffière trésorière adjointe**
 - 4.2 - Réfection du rang 4 - changement des ponceaux**
 - 4.3 - Octroi d'un mandat - appel de candidatures pour le poste de Chef d'équipe aux travaux publics**
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé, appuyé et résolu:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-08-234

3 - DÉCLARATION D'INTÉRÊT PÉCUNIAIRE PARTICULIER

M. Ghislain Breton déclare son intérêt au point 4.2 et ne participe ni au vote ni aux délibérations.

4 - SUJETS À DISCUTER

24-08-235

4.1 - Embauche de la greffière trésorière adjointe

ATTENDU QUE le poste de greffière trésorière adjointe est à combler;

ATTENDU QUE la Municipalité a affiché une offre d'emploi pour le poste de greffière trésorière adjointe;

ATTENDU QUE des candidats ont été rencontrés en entrevue;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé, appuyé et résolu

QUE madame Mélissa Roy soit embauchée à titre de greffière trésorière adjointe de la Municipalité de Lambton

QUE la titulaire du poste doit assumer les obligations prévues à sa description de tâche, au Manuel des employés et au Code de déontologie des employés municipaux et bénéficie des avantages qui y sont mentionnés.

QUE madame Mélissa Roy entrera en poste le 16 septembre 2024

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

24-08-236

4.2 - Réfection du rang 4 - changement des ponceaux

M. Ghislain Breton déclare son intérêt et ne participe ni au vote ni aux délibérations

ATTENDU QU'à l'article 4.7.2B et 4.1.2B du bordereau de soumission pour la réfection du rang 4, les ponceaux demandés étaient arqués et aluminisés d'une durée de vie de 75 ans;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer ces ponceaux par des ponceaux avec strates de polymère qui ont une durée de vie de 100 ans;

ATTENDU QUE M. Ghislain Breton a déclaré son intérêt et ne participe ni au vote ni aux délibérations

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé, appuyé et résolu

QUE le conseil demande à ce que les ponceaux installée pour les articles 4.7.2B et 4.1.2B du bordereau de soumission pour la réfection du rang 4 soient fabriqués avec strates de polymère pour les coûts supplémentaires suivants:

Ponceau TTO 2130 x 1400 ajout au prix du bordereau article 4.7.2B	13 307.50\$
Ponceau TTO 2500 x 1830 ajout au prix du bordereau article 4.1.2B	15 875.00\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

24-08-237

4.3 - Octroi d'un mandat - appel de candidatures pour le poste de Chef d'équipe aux travaux publics

ATTENDU le départ de M. Pascal Dufresne comme chef d'équipe aux travaux publics;

ATTENDU la banque d'heures acquises par la Municipalité chez Marc-André Paré Consultant Inc.

Il est proposé, appuyé et résolu:

QUE la Municipalité octroie le mandat afin de lancer un appel de candidatures pour le poste de Chef d'équipe aux travaux publics à Marc-André Paré Consultant inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

24-08-238

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

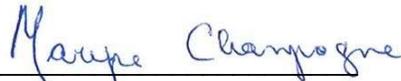
Il est proposé, appuyé et résolu:

QUE la séance soit levée, il est 19h15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

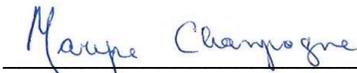


Ghislain Breton
Maire



Maryse Champagne
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.



Maryse Champagne
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Je, Ghislain Breton, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Ghislain Breton
Maire